



AFFAIRES ÉTRANGÈRES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Bienvenue



Syndicat CFDT-MAE
57, Bd des Invalides - 75700 PARIS
Téléphone : 01 43 17 37 07

11, rue de la Maison Blanche - 44036 NANTES
Téléphone : 02 51 77 26 19

Courriel : cfdt.mae@diplomatie.gouv.fr
Site internet : www.cfdt-mae.fr

Sommaire



- Pourquoi adhérer ?
- La CFDT, c'est nous
- Les dates qui ont marqué la CFDT
- Les valeurs de la CFDT
- Les services proposés à l'adhérent
- La CFDT au MEAE
- Être représentant en France ou à l'étranger
- Vos élus en CAP / CCP

La CFDT, c'est nous

**La CFDT,
c'est une équipe à mes côtés pour :**

... me conseiller

- La CFDT me conseille sur mes relations avec la hiérarchie, mes difficultés dans les services, mes opportunités de carrière, mes droits à la formation...
- Mais la CFDT peut aussi m'aider en dehors du travail sur des questions comme mes droits sociaux, mon logement, ma sécurité sociale, ma retraite.
- En répondant à mes questions et à mes interrogations sur tous les sujets concernant la vie d'un agent.

... m'écouter

- Et relayer auprès de l'administration les inquiétudes ou interrogations des agents mais aussi des propositions, des suggestions permettant de faire avancer les débats et négociations avec l'administration.
- Car, à la CFDT c'est l'adhérent qui propose des idées...
- A chaque élection professionnelle, je peux être associé au choix des candidats et me porter candidat.

... m'informer

- Au sein du ministère, je suis informé régulièrement des revendications, de l'action syndicale, de la signature d'un accord (charte du temps, télétravail par exemple).
- La CFDT m'informe de mes droits, des initiatives et prises de position de mon syndicat. Dès mon adhésion, je reçois le mensuel CFDT Magazine, édité par la confédération ainsi que toutes les infor-

mations professionnelles et locales éditées pour les adhérents par les différentes structures de la CFDT.

Sites internet

Site de la CFDT qui est au cœur du dispositif d'information et de communication avec un espace « adhérent » (je trouve mon identifiant sur ma carte d'adhérent et mon mot de passe dans CFDT Magazine).

Site de la CFDT-MAE qui régulièrement donne des informations sur la vie du ministère en publiant des articles, des billets d'humeur, des comptes-rendus de réunion...

... me défendre

Si je suis confronté à un litige, si j'ai un problème avec ma hiérarchie, si je souffre de mauvaises conditions de travail, si je suis victime de souffrance au travail ... la CFDT peut assurer ma défense. Si la négociation échoue, le syndicat aidera l'adhérent à constituer un dossier de recours gracieux ou auprès du tribunal administratif.

Qui paiera mes frais ?

Une indemnisation* est prévue pour les frais d'avocats, si besoin... C'est le syndicat qui s'occupera des démarches.

Et si je fais grève ?

Une caisse de grève existe à la CFDT et permet aux adhérents d'être indemnisés. Comme cela a été le cas lors du mouvement de grève contre la réforme des retraites début 2023.*



* A noter : les indemnisations proposées ne sont accordées que sous conditions et doivent impérativement émaner du syndicat.

Dates

qui ont marqué la CFDT

1919 : naissance de la CFTC

La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) voit le jour en novembre. S'inspirant de la doctrine sociale de l'Église, elle s'organise sur des bases de solidarité et de défense des intérêts des travailleurs contre le libéralisme économique.

1964 : la CFTC devient CFDT

Après la seconde guerre mondiale, une minorité de gauche au sein de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) souhaite prendre ses distances avec le clergé et **laïciser** la centrale. Sous la conduite d'Eugène DESCAMPS, elle est majoritaire et devient, en **1964**, la CFDT.

1968 : la CFDT obtient la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise

La CFDT place alors son action dans le cadre de la lutte des classes et se rapproche du socialisme. De 1966 à 1970, elle passe des accords d'action avec la CGT. En mai 1968, elle appelle à l'action dans les entreprises et est à l'origine de la création des sections syndicales d'entreprises. Au congrès de 1970, la CFDT adopte de nouveaux statuts et prône l'autogestion des entreprises.

1974 : la CFDT adhère à la Confédération européenne des syndicats (CES) :

Soucieuse de participer efficacement à la consolidation de la paix, la CFTC se prononce dès les années 50 pour la réalisation d'une Europe unie. La Confédération européenne des syndicats, outil de l'action syndicale au niveau européen, est créée en 1973.

Dès **1978**, la CFDT s'éloigne de la CGT et entreprend un mouvement de « resyndicalisation », qui consiste notamment à prendre de la distance vis-à-vis des partis

politiques. Elle se différenciera par son autonomie, n'hésitant pas à soutenir des réformes qui lui paraissent justifiées, indépendamment de la couleur politique des gouvernements.

1979 : la CFDT défend son autonomie d'action et de décision (« le recentrage »)

La CFDT se recentre sur sa mission d'organisation syndicale pour mieux faire face aux mutations de la société : mondialisation, modification de l'appareil productif, restructurations et forte progression du chômage.

1982 : la CFDT contribue à l'élaboration des lois Auroux sur le dialogue social

Inspirées des propositions de la CFDT, les lois Auroux représentent des avancées significatives pour la défense des droits des salariés et modifient fortement le droit du travail (interdiction de toute discrimination, obligation de négocier des accords collectifs sur les salaires, sur la durée et l'organisation du travail, sur l'égalité hommes/femmes; développement des institutions représentatives du personnel et création d'un droit d'expression des salariés sur les conditions de travail; création des CHSCT...

1995 : la CFDT soutient la réforme de la Sécurité sociale

En 1995, la CFDT soutient la réforme de l'assurance maladie qui maintient la logique d'un système solidaire par une meilleure maîtrise du système de soins et un élargissement de son financement à tous les revenus.

1997 : la CFDT négocie les 35 h

Revendication phare de la CFDT, la question de la réduction du temps de travail est débattue. La CFDT engage des négociations avec le gouvernement Jospin pour que les 35h soient synonymes de création de nouveaux emplois.



(Suite)

2003 : la CFDT obtient le dispositif « carrières longues » dans la réforme des retraites

Négocié par la CFDT, cet accord permet à 600 000 salariés qui ont commencé à travailler tôt de partir à la retraite avant 60 ans.

2008 : la CFDT signe l'accord Modernisation du marché du travail

La CFDT obtient de nouvelles garanties pour sécuriser les parcours professionnels : certains droits comme le droit à la mutuelle d'entreprise ou à la formation deviennent transférables après un licenciement.

2006 : la CFDT s'oppose au Contrat première embauche (CPE)

En 2006, la CFDT s'oppose vivement au « Contrat première embauche » (CPE). Son implication dans ce mouvement unitaire est un des éléments majeurs qui ont fait reculer le pouvoir exécutif et retirer le projet. Une de consé-

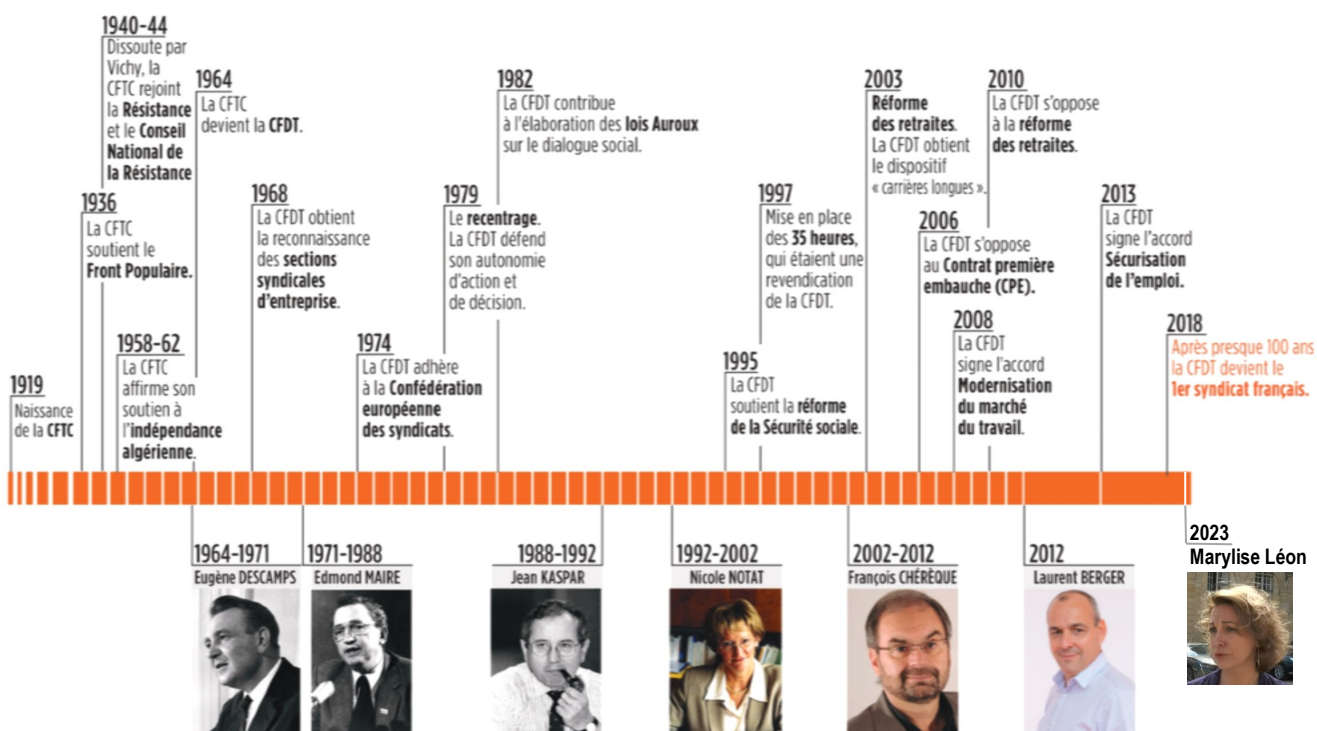
quences en est l'adoption l'année suivante de d'une loi de « modernisation du dialogue social » qui reprend la revendication CFDT d'une négociation interprofessionnelle préalable aux modifications du Code du travail

2010 : la CFDT se mobilise contre la réforme des retraites

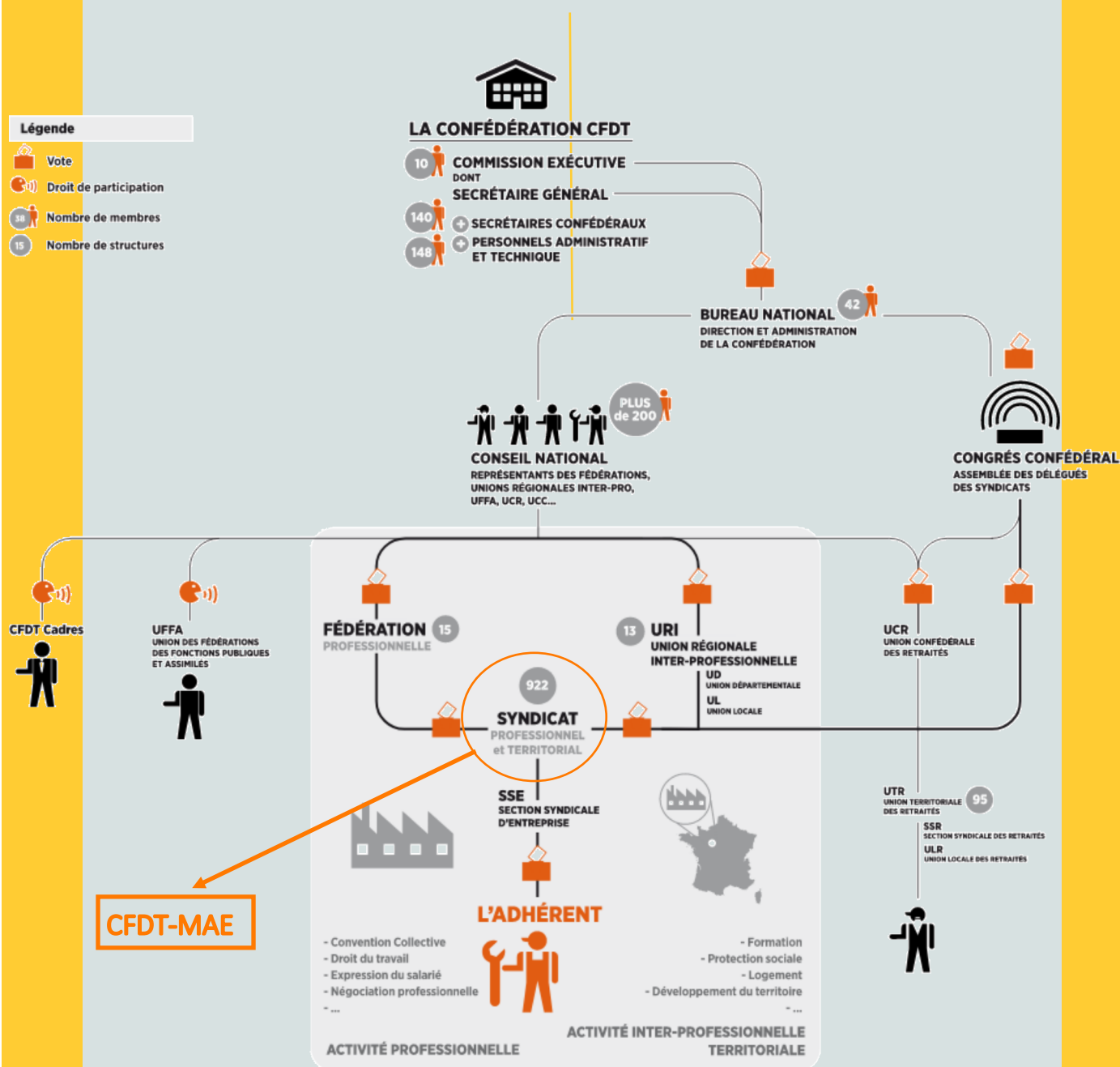
La CFDT lutte contre les inégalités de la réforme qui reporte l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et durcit les conditions du dispositif « carrières longues ».

2018, la CFDT devient le premier syndicat français

A la suite des différentes élections professionnelles, la CFDT, déjà premier syndicat par le nombre d'adhérents et premier syndicat du secteur privé depuis 2017, devient le syndicat le plus représentatif de l'ensemble public et privé, récompensant presque à l'année près, 100 ans de syndicalisme.



Fonctionnement de la CFDT



Au 31 décembre 2022, la CFDT comptait plus de **612 000** adhérents dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

Valeurs de la CFDT

**Émancipation
Solidarité
Égalité
Démocratie**



Quatre valeurs et un principe d'action qui font des femmes et des hommes les véritables actrices et acteurs de leurs choix de vie.

Émancipation

Inscrite dans les statuts, l'émancipation tant individuelle que collective, reconnaissant à chacun la capacité à se prendre en charge et à agir ensemble, est pour nous un droit inaliénable.

- ✕ Pour diriger sa vie.
- ✕ Pour imposer le respect de la dignité et de la liberté dans l'entreprise et au sein de la société, et pour satisfaire les besoins de chacun, matériels et intellectuels, dans sa vie professionnelle et personnelle.

Solidarité

Être solidaire, c'est faire le choix de l'entraide pour défendre les droits de tous.

- ✕ Pour défendre les droits au sein de l'entreprise, mais aussi entre les salariés et les

chômeurs, entre les générations, et plus largement entre les peuples.

- ✕ Pour lutter contre toute forme d'exclusion, d'inégalité et de discrimination.

Égalité

Lutte contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination, de sexisme, de racisme et de xénophobie

Démocratie

Une valeur qui est l'identité même de la CFDT, elle se trouve d'ailleurs au cœur de notre sigle.

- ✕ Pour s'exprimer librement et participer à la prise de décision.
- ✕ Pour être acteur de l'amélioration de ses conditions de travail et de vie, au delà de toute différence d'origine, de nationalité, de confession religieuse et d'opinion.

Un principe d'action

Indépendance

La CFDT estime indispensable de distinguer ses responsabilités de celles de l'État, des partis politiques et des confessions religieuses.

- ✕ Pour conserver son autonomie et son sens critique.
- ✕ Pour impulser ou infléchir les décisions gouvernementales.

Cette indépendance va de pair avec l'autonomie de ses moyens qui nécessite l'adhésion du plus grand nombre de travailleurs à la CFDT, afin que ces derniers contribuent, par leurs cotisations et leur engagement, à la solidité financière et organisationnelle de la CFDT.

Services proposés à l'adhérent

A partir de votre espace adhérent, vous avez accès à un certain nombre de services que nous allons lister ci-dessous.

Pour vous connecter, il vous suffit de mettre votre numéro d'adhérent (NPA) et de créer votre mot de passe.

Vous y trouverez toutes les informations concernant votre adhésion au syndicat ainsi que votre attestation fiscale.

VOUS RECHERCHEZ des informations afin de mieux maîtriser votre mandat en tant que représentant du personnel ? L'ARC y répond.

Le site de l'ARC est là pour vous y aider.

Vous avez besoin d'information sur le fonctionnement d'une section syndicale ? L'ARC répond à vos questions.

Vous avez besoin d'information sur comment organiser une HMI à distance ? Sur la QVT (Qualité de vie au travail) ?

Pour toutes ces questions et bien d'autres encore, l'ARC est pour vous !

Le site est accessible à partir de votre espace adhérent. N'hésitez pas à le visiter.

DÉCOUVREZ LE SITE
des élus CFDT



CNAS
CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

COMPTEZ SUR
LA SOLIDARITÉ

La CNAS (Caisse nationale d'action syndicale) est un outil à destination des structures, des militants et des adhérents CFDT.

Toute demande d'aide ou d'accompagnement individuel auprès de la CNAS, ne peut être engagée que par les syndicats selon leurs propres modalités. **Pour solliciter l'ouverture d'un dossier**, envoyez simplement une [demande à votre syndicat](#).

Bon à savoir !

Pour bénéficier des différents services, il est nécessaire d'être adhérent à la CFDT depuis 6 mois

(suite)

Accessible à partir de son espace adhérent, cette plateforme vous donne accès à toutes les formations proposées par la CFDT.



Certaines sont en e-learning et donc accessibles à toutes et à tous.

D'autres en présentiel, donc payantes, doivent obtenir l'accord du syndicat pour y participer : mais en sachant que chaque adhérent a droit à la formation, si vous passez par Paris et que vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter en amont.

La CFDT au MEAE

Créé en 1974, le syndicat CFDT-MAE est, depuis 2005, le syndicat le plus important du ministère :

- ✖ En nombre d'adhérents : **1 050**
- ✖ En nombre de permanents : (6 à temps plein, 2 à 10% à Nantes, 7 à temps plein, 1 à 10 % à Paris)
- ✖ En nombre de sections : une vingtaine aujourd'hui

Suite aux dernières élections de 2022, la CFDT-MAE a conforté sa place d'organisation syndicale la plus représentative du ministère en dépit de la concurrence d'une liste d'union rassemblant trois syndicats :

- ✖ En nombre d'élus à l'administration centrale ou d'élus à scrutin centralisé : **50**
- ✖ En nombre d'élus à l'étranger : **700**

Avec **35%** des suffrages exprimés aux élections professionnelles de 2022 au Comité social d'administration ministériel et 6 sièges sur 15 la CFDT-MAE conforte sa place de syndicat le plus représentatif. Cette 1^{ère} place assure également à notre syndicat la plus large représentativité notamment au sein de la formation spécialisée ministérielle.

Loin des corporatismes, la CFDT-MAE est un syndicat inter-catégoriel qui défend toutes les catégories de personnel : des titulaires de catégories C, B et A, des volontaires internationaux, des contractuels CDD et CDI ou encore des recrutés locaux dont le droit applicable est celui du pays dans lequel ils travaillent.

La CFDT-MAE a une parfaite maîtrise et une très grande lisibilité de tous les dos-

siers intéressant les agents du ministère mais également de toutes les questions d'ordre international, que ce soit par son réseau d'adhérents, de militants, d'élus et de sections ou par les informations dont le ministère lui fait part dans le cadre du dialogue social formel ou informel (réunions de concertation, groupes de travail).

La CFDT-MAE est un syndicat actif, qui prône avant tout la **négociation**, mais qui n'hésite pas à saisir les juridictions compétentes sur les questions de principe, quand ses interlocuteurs refusent de discuter. La CFDT-MAE est un véritable contre-pouvoir, nécessaire pour faire avancer les grandes réformes du ministère.

Être représentant ? En France ou à l'étranger

Je veux devenir acteur et représenter mon syndicat car à la CFDT c'est la proximité qui est notre priorité. Pourquoi ?

- ✕ Pour défendre un dialogue social de qualité
- ✕ Pour soutenir les agents
- ✕ Pour participer à la vie de ma section syndicale
- ✕ Pour être formé et former en retour

Pour défendre un dialogue social de qualité

- Je participe aux élections professionnelles,
- je me porte candidat aux instances de dialogue social en administration centrale ou dans les postes,
- Je m'informe des dossiers en cours portés par la CFDT-MAE,
- Je me rapproche des militants ou des permanents du syndicat afin de recueillir le maximum d'informations.

Pour soutenir les agents

Que ce soit en administration centrale comme dans les postes, le soutien aux agents est un des principaux engagements d'un représentant du personnel. A la CFDT, nos actions sont le reflet de nos valeurs de Démocratie, de Solidarité et d'Émancipation.

Pour participer

- à la vie de la section syndicale de mon lieu d'affectation afin de partager les revendications, rencontrer d'autres adhérents. Créer ou consolider un réseau d'adhérents.

Pour être formé et former en retour

- Pour être un bon représentant, je dois être formé. L'adhésion à la CFDT-MAE donne droit à la **formation** soit avec son organisme de formation, l'IREFE, soit directement par les permanents qui peuvent organiser des formations en présentiel, en visioconférence ou à l'occasion de missions syndicales sur le dialogue social au MEAE.
- La CFDT-MAE met à la disposition de ses représentants des **documents pédagogiques** pour vous permettre de mieux appréhender vos missions.
- Si les **questions HSCT** (Hygiène, Santé et conditions de travail) vous intéressent plus particulièrement, dites-le nous car des formations spécifiques organisées par l'administration peuvent vous être proposées.



Vos élus en :

CAP et CCP

	Titulaires	Suppléants
CAP des adjoints administratifs de chancellerie et des agents techniques de chancellerie	Rodolphe Paulin	Carole Barbier
CAP des corps des secrétaires de chancellerie et des secrétaires des système d'information et de communication	Arnaud Le Masson	Linda Herbron
CAP des SAE	Léo Laporte	Benoît Potot
CCP des contractuels	Luc Levy Frédéric Pirès	Nadine Monchau Arnaud Fournier

CSAM (comité social d'administration ministériel)

Titulaires	Suppléants
Thierry Franquin	Edith Noga
Carole Barbier	Léa Serrero
Benoît Potot	Benoît Morchais
Miary Andriantseho	Frédérique Martineau
Catherine Peck	Nicolas Nouvelle
Joao Luis Corrente	Nafissatou Ba

CSAC (comité social d'administration centrale)

Titulaires	Suppléants
Carole Barbier	Delphine Goullieux
Rémy Corbeau	Emmanuel Mouriez
Sylvie Binio	Julien Barbier



(suite)

Formation spécialisée ministérielle (FS-CSAM)

Titulaires	Suppléants
Carole Barbier	Nicolas Nouvelle
Catherine Peck	Florence Chambon
Léa Serrero	Benoît Potot
Frédérique Martineau	Fatoumata Wagué
Thierry Franquin	Catherine Chauveau-sochnikov
Edith Noga	Nadine Monchau

Formation spécialisée administration centrale (FS-CSAC)

Titulaires	Suppléants
Emmanuel Mouriez	Catherine Chauveau-Sochnikov
Fatoumata Wagué	Frédérique Martineau
Carole Barbier	Mohamed Chokri

Formation spécialisée nantaise

Titulaires	Suppléants
Carole Barbier	Katya Raach
Rémy Corbeau	Delphine Goullieux
Bertrand Le Fur	Emmanuelle Merlet
Sylvie Binio	Maria Tracy Ganter

